

# AMBASSADEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ (H/F)

Réf : CY/25/26/SCMISSCOOPINT/MC

Ville de 70 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

***La mission « Coopération Internationale » comporte un ensemble d'actions dont une première partie touche directement la politique publique locale : sensibilisation, information sur les enjeux de l'action internationale, sensibilisation et éducation au développement durable, à la culture de la paix.***

***Il s'agit d'animer le territoire de Cergy par un soutien et un accompagnement des associations de Solidarité Internationale, la connaissance des acteurs du territoire à l'international, la mise en synergie de ces acteurs... La valorisation de la ville de Cergy sur le territoire cergypontain s'effectue au travers la mise en valeur de la diversité culturelle de ses habitants et l'élaboration d'une programmation culturelle et artistique promouvant la solidarité internationale et locale autour d'un événement phare : le festival des solidarités.***

***Une seconde partie concerne l'aspect diplomatique et protocolaire, la veille géopolitique et diplomatique, la mobilisation institutionnelle et politique, la gestion des relations interinstitutionnelles et la communication relative aux actions publiques et événements locaux.***

***Enfin, la mission comporte le pilotage des coopérations internationales de la ville de Cergy, la représentation dans les réseaux, la conduite de projets, l'organisation des échanges et l'organisation logistique qui en résulte.***

## MISSIONS

- **Gestion administrative (réservation contrats, conventions, courrier) :**  
Participation à l'élaboration de courriers, de compte-rendu, à la rédaction de bilans
- **Conseil, suivi, soutien et participation aux différentes actions dans le cadre de la coopération et la solidarité internationale :**
  - réunions de réflexion sur les actions à mener notamment avec le tissu associatif,
  - célébration des 20 ans de la coopération internationale,
  - accompagnement des associations de solidarité notamment la mise en place d'actions dans le cadre des 20 ans de la coopération internationale et plus globalement dans l'éducation à la citoyenneté,
  - accueil des délégations des villes en coopération à Cergy,
  - suivi et reporting des projets de coopération internationale,
  - animation du réseau de coopération scolaire,
  - recherche des partenaires, prestataires et contacts,
  - Participer aux projets d'animation territoriale
  - Participer à la réalisation d'actions de communication

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée de l'engagement volontaire : **8 mois** – 24h hebdomadaires hors vacances scolaires et 30h à 35h hebdomadaires durant les vacances scolaires.

Une indemnité de 504,98 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'État.

La Ville de Cergy verse en complément une prestation d'un montant de 114,85 euros.

Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale.

L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Déplacement sur le territoire dans le cadre des missions.

## LES CONDITIONS POUR S'ENGAGER AU SEIN DE LA VILLE

### **Avoir entre 18 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)**

Posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Pour toute question sur les conditions d'accès au Service Civique, vous pouvez vous rapprocher des Points d'Information Jeunesse ou de la Mission Locale.

***Date de limite de dépôt des candidatures : 31 juillet 2025***

***Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.***

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/25/26/SCMISSCOOPINTER/MC à l'attention de Monsieur le Maire :**

> sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>

> par mail : [emploi.recrutement@cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@cergy.fr)

> par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines – 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 CERGY – 95801 CERGY-PONTOISE CEDEX